

SITE INSCRIT

Arrêté du 25 mars 1973.
L'arrêté d'inscription est commun aux mottes féodales des quatre communes suivantes : Bailleul, Fressenneville, Le Translay et Vismes-au-Val.

CRITÈRE : Historique

TPOLOGIE :

Site historique,
commémoratif, cimetière

MOTIVATION**DE PROTECTION**

« C'est une motte féodale extraordinaire, bien conservée et d'un type tout à fait exceptionnel (grande et haute motte carrée de 90m de côté) avec des fossés encore profonds et très larges. C'est le type de socle de forteresse dites edwardian. (...) Elle est bien figurée sur cadastre et même de façon précise sur la carte IGN au 1/25000. On sait que le roi d'Angleterre acquit ce site en 1304 et qu'il y fit faire des travaux considérables de 1306 à 1307 ».

(R. AGACHE, rapport sur les sites archéologiques méritant d'être protégés - 23 novembre 1970)

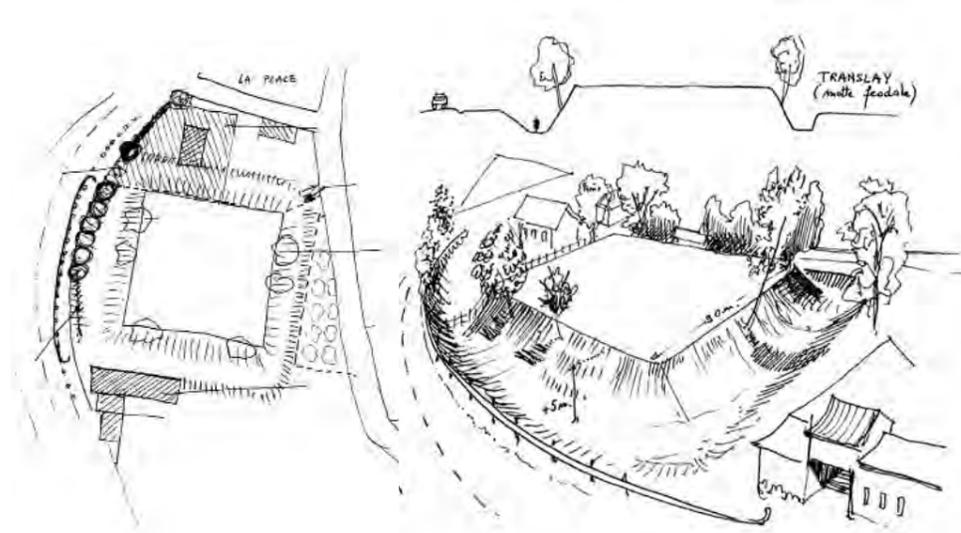
(R. AGACHE, rapport sur les sites archéologiques méritant d'être protégés - 23 novembre 1970)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,92 hectare.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

. Néant

**Une motte au bord d'une voie antique**

La commune du Translay s'étend sur le plateau du Vimeu au croisement de la Nationale 28 et de la Départementale 936. La motte féodale est située le long de la départementale, à la sortie est du village. Cette situation permettait le contrôle de l'ancienne voie romaine reliant Amiens à la mer, route vraisemblablement utilisée au moyen âge. Le nom de Translay viendrait de Translata via : lieu placé au delà du chemin. Le château de Translay percevait un droit de « travers ». (L. Darsy).

Une seigneurie royale

A l'origine, la seigneurie et châtellenie relevait du roi de France. Elle comprenait « une maison seigneuriale, avec un enclos de 8 journaux, un moulin à vent, 126 journaux de terre et 300 livres de censives » (R. de Belleval). En 1304, Edouard, Roi d'Angleterre devient propriétaire du site par son mariage avec la comtesse de Ponthieu. Il y fit faire des travaux considérables de 1306 à 1307 (R. Petit). En 1378, la seigneurie comprenait un château fortifié avec ses fossés, forteresse munie de tourelles et tous autres édifices. Le Translay devint un puissant camp militaire anglais pendant la guerre de Cent ans.

Les bourguignons ont brûlé le château en 1472. Un texte de 1574 décrit le château détruit : «...un château et forteresse bien bâtis et édifiés, garnis de tours, murailles, fossés et autres choses requises et nécessaires pour forte place, présentement démolis ». Du château partent de « belles et grandes rues et voiries de grande étendue et de grande commodité aux habitants. Duquel château et forteresse ne reste plus tour, murailles ni aucun édifice, mais seulement les fossés bien éminents » (R. de Belleval).





LE TRANSLAY 223 h.
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. de temps en temps des cars
. avant feu de la St-Jean

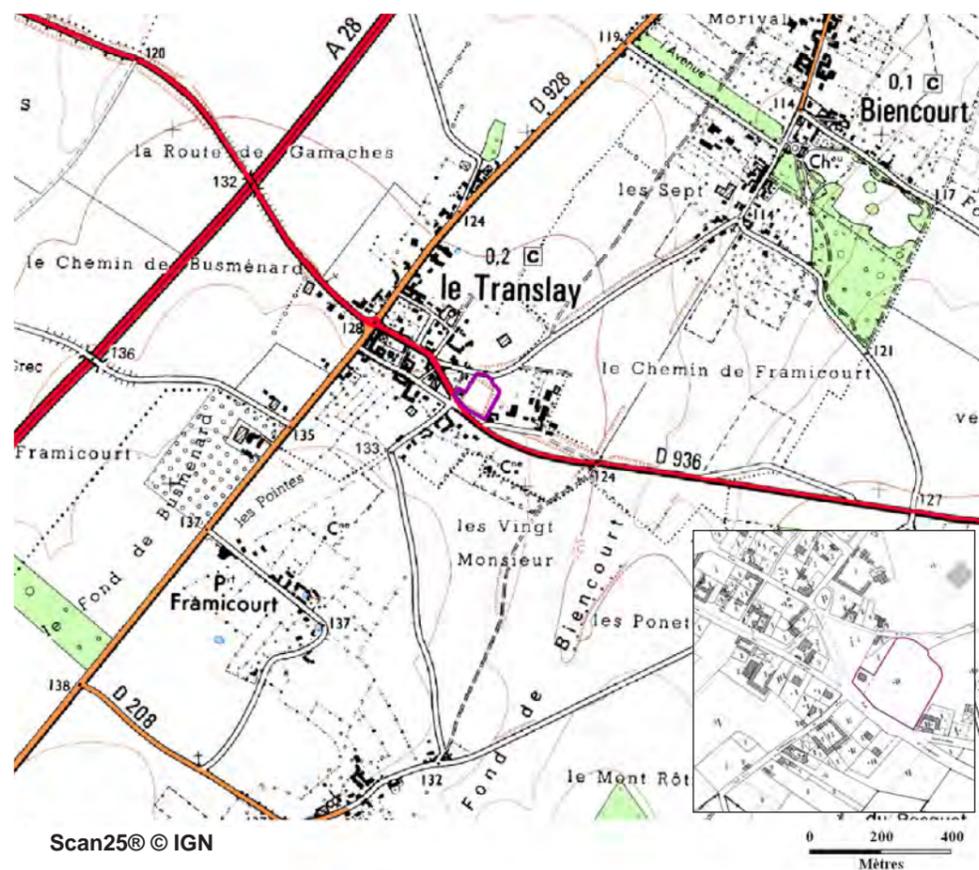
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. pâture clôturée

SIGNALÉTIQUE :
. aucune.

MUTATIONS :
. Etat : dégradé
. Pression : urbaine

ENJEUX :
. Sensibiliser à l'intérêt du site, visites, mise en valeur
. Inscrire la motte dans un réseau
. Traitement des abords

POUR EN SAVOIR PLUS :
. AGACHE R., *Détection aérienne de vestiges proto-historiques, gallo-romains et médiévaux*, B.S.P.N., n°7, 1970, fig. 619, pl. 193.
. AGACHE R. et BREART B., *Atlas d'archéologie aérienne de la Picardie*, t.1, 1975
. de BELLEVAL R., *Les fiefs et les seigneurs de Ponthieu et du Vimeu...*, Paris, Ed. Dumoulin, 1870
. BOULANGER C., *Camps et tumulus de la Somme*, 1908
. DARSY F.L., *Description archéologique et historique du canton de Gamaches*, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XV, Amiens, 1858, p 346
. GROUÉ L., *Aux confins de la Picardie et de la Normandie*, Abbeville, 1992
. PETIT M., JORON A., *Le Ponthieu et la dynastie anglaise au XIIIe.*, Société d'émulation d'Abbeville, 1969



Une typologie rare en Picardie

La motte féodale du Translay est une grande plate-forme quadrangulaire remarquable par sa hauteur et ses dimensions (90 m de côté). Elle est encore bien visible aujourd'hui à la sortie du village. Elle est clôturée de barbelés et sert de pâture. Quelques marronniers, érables et frênes poussent sur le pourtour du talus. Son plan quadrilatéral est fréquent au pays de Galles, pour les forteresses de type « *Edwardian* » mais exceptionnel en Picardie. Dans le nord de la France, les seuls autres exemples connus sont Bruire-le-sec et Campagne-les-Hesdin.

La forme quadrangulaire révèle les mottes récentes. Les études de Ghislaine Noyé sur les mottes de Toucy montrent qu'en Bourgogne, les mottes ne sont devenues rectangulaires qu'à partir de la deuxième moitié du XIII^e. L'archéologue Roger Agache confirme cette datation pour la Picardie. Ces mottes quadrangulaires se différencient des maisons fortes du XIII^e siècle par leur surélévation par rapport au niveau du sol environnant et... par l'arrondissement de leurs angles. Elles ne perdent pas toutefois leur caractère de motte dans la mesure où ces ouvrages sont associés à une basse-cour.

Les fouilles archéologiques remontent à une cinquantaine d'années. En 1908, C. Boulanger signalait un « *tumulus non fouillé* », dans une propriété appelée « *le château* », appartenant à M. de Hautecloque de Biencourt. « En 1946, M. Norman, maire du Translay, a mis à jour, au pied de la motte « *un bloc de maçonnerie qui d'après sa construction et sa forme, a du faire partie de la barbacane* ».

La transformation des abords

La départementale a été réaménagée par la DDE il y a une trentaine d'années. A cette occasion, la route a été rapprochée de la motte et une glissière de sécurité a été implantée pour protéger du dénivelé, les automobilistes. Vers 1980, un pavillon a été construit dans la zone protégée. Les peupliers qui amoindrissaient la vue du site le long de la route ont été supprimés.

